



Le mot du Maire



Ce bulletin municipal est l'occasion de partager avec vous les moments forts depuis les élections, de vous informer sur l'organisation et les réalisations de votre commune.

Avant tout, je tiens en mon nom et celui du conseil municipal à vous remercier de votre confiance, de vos nombreux soutiens.

Volontaires pour mener à bien le programme pour lequel vous nous avez élus, nous avons le souhait d'être à l'écoute de l'ensemble de la population.

Votre nouveau conseil municipal s'est organisé : il a voté maire et adjoints qui forment la municipalité, déterminé des commissions qui vous sont présentées dans ce numéro, choisi parmi les élus ses représentants dans les organismes intercommunaux qui ont pour la plupart déjà tenu au moins une première assemblée.

Des rencontres ont eu lieu avec les communes voisines, le département, la région et les représentants de l'état : un réseau important s'est mis en place rapidement, qui nous permet de travailler plus efficacement.

Dès le premier mois, nous avons élaboré et voté les quelques centaines de lignes du budget 2014 : ses orientations vous sont présentées en page 18.

Concernant les services au public, la réforme des rythmes scolaires aura sans conteste demandé un fort investissement humain dès les premiers jours.

Regroupant nombre d'acteurs (parents, directeurs et enseignants, associations, mairie et personnel) et d'entités (académie, CAF...), sujet à des changements de réglementation réguliers, cette réforme est complexe : nous avons eu à cœur de privilégier les temps pour les enfants tout en travaillant à ce que chaque acteur soit impliqué. Merci à tous d'avoir œuvré à faire émerger un projet riche et viable pour cette rentrée.

Nous avons eu plaisir à soutenir les actions locales de nos associations, à rencontrer les entreprises qui en ont fait la demande, à déployer l'esprit citoyen grâce au CMJ et aux commémorations.

Lors de notre première entrevue entre élus et personnel de mairie, j'ai souhaité mettre l'accent sur le fait que nous formons une seule équipe au service de Dingy-Saint-Clair et sa population. J'ai à cœur d'avoir un personnel qui se réalise, qui a les moyens en terme d'organisation et formation d'assurer les services sur lesquels nous nous engageons. L'actualité (nouvelle équipe d'élus, nouveaux directeurs scolaire et périscolaire, ...) présage forcément des adaptations : c'est en impliquant et responsabilisant que notre action est menée. Chaque équipe recherchera sur 2014/2015 les améliorations qualitatives ou financières qu'elle peut apporter pour la commune.

Je tiens à remercier le personnel de mairie pour ces premiers mois et son adhésion à la démarche.

En urbanisme, la gestion "du quotidien" et le nombre de dossiers anciens et/ou accumulés du fait de l'intermède des élections ont mobilisé les équipes du personnel et des élus : quelques 37 dossiers d'urbanisme ont été étudiés depuis début avril.

Le Plan local d'urbanisme (PLU) arrêté le 13 février 2014 a reçu un avis défavorable de différents services et commissions, dont certaines étaient présidées par Monsieur le Préfet.

Les prochaines étapes sont expliquées en page 16.

Enfin, fidèles à une ligne de conduite qui favorise une analyse d'ensemble pour prioriser les projets et l'optimisation des fonds publics, nous avons mis l'accent sur un état des lieux en ce début de mandat : d'ores et déjà notre réseau d'eau, avec un taux de fuites supérieur au seuil autorisé, a fait l'objet de notre attention comme vous l'explique la commission urbanisme.

Nombre de travaux ont par ailleurs été réalisés : assainissement collectif dans les secteurs de Planchin et Chavenettes et travaux urgents de réfection du réseau d'eau. D'autres travaux ou investissements ont fait l'objet de demandes de subventions pour la salle des sociétés, l'école, les voiries et bâtiments.

Je souhaite remercier l'équipe municipale ainsi que les personnes extra municipales pour leur investissement sur ces projets.

Ce bulletin n'a pas vocation à être exhaustif, vous pouvez retrouver plus d'information sur les sujets sur le site www.dingystclair.fr ou auprès de l'accueil en mairie.

Je reste disponible ainsi que l'équipe municipale pour vous rencontrer à l'occasion d'un rendez-vous.

Enfin, je vous souhaite un bon été et vous propose de nous retrouver lors des temps festifs de notre village pour partager des moments conviviaux.

Le Maire,
Laurence AUDETTE

Mairie de Dingy-Saint-Clair

55 place de l'église

74230 DINGY-ST-CLAIR

Mail : sg@dingystclair.fr

Web : www.dingystclair.fr

Tél : 04 50 02 06 27

Fax : 04 50 32 12 55

Heures d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, vendredi :

8h15 - 12h00

13h30 - 17h00

Mercredi :

18h00 - 20h00

Jeudi :

8h15 - 12h00

Heures d'ouverture de la déchetterie

Mercredi :

13h30-17h30

Samedi :

08h00-12h00

13h30-17h30

Renseignements CCVT :

04 50 32 17 35



Crédit photo : O. Rousseau - les élus et le personnel - avril 2014

Sont absents sur la photo: M. ZURECKI, M. FLAHAUT, B. DAVID, S. DUNAND-CHATELLET (élus du Conseil Municipal)
V. Mouysset, A. Frejacques, N. Corbineau, C. Sogan (membres du personnel)

Elections municipales du 23 mars 2014

Inscrits	Votants	Exprimés	Abstention
1002	765 (76.35%)	748	23.65%

La liste « Nouvelle Dynamique pour Dingy-Saint-Clair » à obtenu 400 voix soit 53,47% des suffrages exprimés.

12 personnes sur 15 ont été élues à savoir : Laurence AUDETTE, David BOSSON, Catherine CLEMENCET, Yannick CADOUX, Élodie Favre, Bertrand CADOUX, Marie Dexpert, Lionel DE BORTOLI, Catherine MARGUERET, Steve DUNAND-CHATELLET, Monique CLAVEL et Arnaud BRUNET

La liste « Riches de notre histoire, bâtissons ensemble l'avenir de Dingy » à obtenu 348 voix soit 46,52% des suffrages exprimés. **3 personnes sur 15 ont été élues à savoir :** Monique ZURECKI, Michel FLAHAUT et Béatrice DAVID.

A l'issue de ces élections, le conseil municipal à procédé à l'élection du Maire et quatre adjoints :

Maire : Laurence AUDETTE
1er adjoint : David BOSSON
2ème adjoint : Catherine CLEMENCET
3ème adjoint : Yannick CADOUX
4ème adjoint : Elodie FAVRE

Madame, Monsieur,

Expression des élus de la liste « Riches de notre histoire, bâtissons ensemble l'avenir de Dingy »

Nous tenions à remercier les nombreux Dingiennes et Dingiens qui nous ont fait confiance en votant pour notre liste « RICHES DE NOTRE HISTOIRE, BATISSONS ENSEMBLE L'AVENIR DE DINGY ».

Nous saluons nos colistiers pour leur implication et leur engagement à nos côtés; ensemble nous avons élaboré un programme d'actions et fait une campagne sérieuse, respectueuse, dans la transparence, la sincérité, sans démagogie, ni mauvaise foi. Notre programme était celui pour l'avenir de Dingy-Saint-Clair.

Nous avons pris acte du résultat des élections municipales. Nous n'échouons qu'à 52 voix de la liste concurrente qui a désormais la charge des affaires communales. C'est la loi de la démocratie et nous l'acceptons.

Le nouveau mode électoral relatif aux communes de plus de 1000 habitants, le scrutin proportionnel de liste ne permet que l'élection des trois premiers candidats de notre liste.

Ce mince écart (52 voix sur 748 exprimées) est le signe de la reconnaissance de l'important travail accompli depuis 19 ans pendant lesquels nous avons mené à bien la quasi-totalité des programmes sur lesquels nous avons été élus.

Nous le revendiquons car nous en sommes fiers, et avons le sentiment du devoir accompli; pendant ces années, nous avons voulu faire de la gestion municipale par idéal et par soif d'action pour peser sur le cours des choses et sur le quotidien des Dingiennes et des Dingiens.

Oui, durant ces mandats, avec les équipes successives nous avons dynamisé et rendu plus attractive notre commune.

L'image de Dingy-Saint-Clair est positive et nous laissons une commune avec des finances saines, des services efficaces, des équipements fonctionnels.

Parce que nous aimons notre village de Dingy-Saint-Clair, et parce qu'une partie non négligeable de la population nous a élus, nous poursuivons notre engagement au sein du Conseil Municipal. Nous sommes donc des conseillers municipaux au même titre que les 12 autres élus.

Nous serons attentifs à la suite donnée aux projets en cours et à venir, et à ce que l'action municipale respecte les valeurs autour desquelles notre équipe s'était retrouvée.

Soyez donc assurés de notre combativité et dévouement. Nous restons à la disposition de tous.

Très cordialement.

Béatrice DAVID, Michel FLAHAUT, Monique ZURECKI

Elections européennes du 25 mai 2014

Inscrits	Votants	Exprimés	Abstention
1005	465 (46,27%)	444	53.73%

Dans l'ordre du nombre de voix obtenues pour chacune des listes candidates :

FRONT NATIONAL : 80 votes soit 18,02% ; EUROPE ECOLOGIE : 75 votes soit 16,89% ; UDI MODEM : 65 votes soit 14,64%; POUR LA FRANCE AGIR EN EUROPE: 58 votes soit 13,06%; CHOISIR NOTRE EUROPE : 48 votes soit 10,81%;

NOUVELLE DONNE : 31 votes soit 6,98% ; DEBOUT LA FRANCE : 26 votes soit 5,86% ; ALLIANCE ECOLOGISTE INDEPENDANTE : 18 votes soit 4,05% ; L'EUROPE DE LA FINANCE, CA SUFFIT... 17 votes soit 3,83% ; NOUS CITOYENS : 15 votes soit 3,38% ; FORCE VIE : 3 votes soit 0,68% ;

Les listes suivantes ont toutes obtenu 2 voix soit 0,45% : UPR SUD-EST ; PARTI FEDERALISTE EUROPEEN ; LUTTE OUVRIERE...

Les listes suivantes ont obtenu 1 voix soit 0,23 % : ESPERENTO ; REGIONS ET PEUPLES SOLIDAIRES ;

Les listes suivantes n'ont obtenu aucune voix : MAYAUD HORS BORDS; POUR UNE FRANCE ROYALE... ; COMMUNISTES ; DEMOCRATIE REELLE ; POUR UNE EUROPE UTILE AUX FRANCAIS ; PARTI PIRATE SUD-EST ; FEMINISTES...

Une nouvelle organisation pour mieux vous servir

Les commissions municipales

Le conseil municipal est désormais organisé en quatre commissions principales, composées de sept membres chacune et divisées en plusieurs secteurs d'intervention.

A noter que le Maire est membre de droit de chaque commission.

Les 4 adjoints travaillent en binôme et chaque binôme est responsable d'une commission.
Pour chacun des secteurs d'intervention un coordonnateur a été nommé.

COMMISSION DEVELOPPEMENT ET SERVICES AU PUBLIC	RESPONSABLES A CONTACTER :
<p>Les secteurs d'interventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☼ Jeunesse - éducation : (écoles, périscolaires, CMJ...) ➔ Marie DEXPERT ☼ Cadre de vie et associations (coordination avec les associations et soutien, équipement et actions sportives et culturelles...) ☼ Développement professions libérales (médecins, professions de santé...) ☼ Développement tourisme ☼ Développement économique (commerces, artisanat, entreprises) ➔ Arnaud BRUNET ☼ Développement environnement (forêts, agriculture, faune...) ➔ Yannick CADOUX ☼ Développement transports ➔ Catherine CLEMENCET 	<p>Yannick CADOUX : 06 29 90 72 56 Catherine CLEMENCET : 07 86 71 74 75</p> <p>Membres de la commission : Laurence AUDETTE Yannick CADOUX Catherine CLEMENCET Marie DEXPERT Arnaud BRUNET Catherine MARGUERET Monique ZURECKI</p>

COMMISSION URBANISME ET TRAVAUX COMMUNAUX	RESPONSABLES A CONTACTER:
<p>Les secteurs d'interventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☼ Urbanisme ➔ David BOSSON et Elodie FAVRE ☼ Voirie et assainissement ➔ Bertrand CADOUX ☼ Réseaux eau / électrique/ fibre optique } ➔ Lionel DE BORTOLI ☼ Bâtiments communaux ☼ Travaux communaux ➔ Steve DUNAND-CHATELLET 	<p>David BOSSON : 06 42 47 27 94 Elodie FAVRE : 06 10 60 72 73</p> <p>Membres de la commission : Laurence AUDETTE David BOSSON Elodie FAVRE Steve DUNAND CHATELLET Bertrand CADOUX Lionel DE BORTOLI Béatrice DAVID</p>

COMMISSION FINANCES	RESPONSABLE :
<p>Les secteurs d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☼ Budgets ☼ Demandes de subventions 	<p>Laurence AUDETTE</p> <p>Membres de la commission: Laurence AUDETTE David BOSSON Catherine CLEMENCET Yannick CADOUX Elodie FAVRE Monique CLAVEL Michel FLAHAUT</p>

COMMISSION APPELS D'OFFRES	RESPONSABLE A CONTACTER :
<p>Les secteurs d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☼ Marchés publics 	<p>Laurence AUDETTE 07 78 41 75 62</p> <p>Membres de la commission: Laurence AUDETTE David BOSSON Yannick CADOUX Elodie FAVRE Bertrand CADOUX Lionel DE BORTOLI Monique CLAVEL</p>

Le saviez-vous?

Les conseils municipaux sont publics. Toute personne le souhaitant peut y venir.

Ils ont lieu en mairie dans la grande salle du conseil.

Pour connaître les dates et ordres du jour, un affichage par panneaux dans les hameaux ainsi que sur le site internet de votre commune est désormais à votre disposition quelques jours avant le conseil.

Renouvellement du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dispose d'une existence administrative et financière incluse dans le fonctionnement et le budget communal.

Il est géré par un conseil d'administration présidé de plein droit par le Maire et est constitué paritairement d'élus locaux et de personnes nommées par le maire.

Composition du conseil d'administration 2014 :

En plus du Maire, Laurence AUDETTE, présidente d'office du CCAS, 7 membres ont été élus parmi les conseillers municipaux et 7 membres ont été nommés sur candidature.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Présidente: Laurence AUDETTE
Vice-présidente: Catherine MARGUERET

Membres du conseil municipal :

Catherine MARGUERET / Yannick CADOUX / Catherine CLEMENCET / Marie DEXPERT / Arnaud BRUNET / Bertrand CADOUX / Monique CLAVEL

Membres extra-communaux :

Laurent PARENT (représentant l'UDAF) / Catherine SCHOUBRENNER / Simone ANTHOINE-MILHOMME / Véronique BIGNARDI / Thérèse QUAY-THEVENON / Jacques HUET / Isabelle SIMON

Le saviez-vous?

Légale ou facultative, le CCAS assure une mission de solidarité avant tout.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées.

Notre souhait est de renforcer cette mission auprès des habitants avec un accueil personnalisé et adapté à chaque situation et en toute confidentialité, avec une démarche de rencontre vers les personnes, notamment isolées.

Une douzaine de personnes bénévoles qui interviendront ponctuellement nous aidera à réaliser cette mission.

Veillez noter que cette année, le plan canicule en faveur des personnes âgées et/ou vulnérables sera reconduit par le Conseil Général et suivi par votre CCAS.

Si vous souhaitez que l'on vous rende visite régulièrement durant l'été, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

Bon à savoir : Les personnes bénéficiant déjà de l'Aide Personnalisée d'Autonomie à Domicile sont répertoriées en mairie et seront visitées d'office si le plan canicule devait être activé.

Les délégués à l'intercommunalité

Les délégués de votre commune vous représentent dans les divers organismes de coopération intercommunales

SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALEX - BALME-DE-THUY et DINGY-ST-CLAIR (SIABD)	- Titulaires : Bertrand CADOUX, Lionel DE BORTOLI, David BOSSON - Suppléants : Elodie FAVRE, Laurence AUDETTE, Steve DUNAND CHATELLET
SYNDICAT D'EAU FIER ET LAC	- Titulaires : Bertrand CADOUX, David BOSSON - Suppléants : Lionel DE BORTOLI, Steve DUNAND CHATELLET
ASSOCIATION FONCIERE ET PASTORALE DRAN - ABLON - CRUET (AFP DAC)	- Titulaire : Yannick CADOUX - Suppléant : Catherine CLEMENCET
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DE LA VALLEE DE THONES (SIEVT)	- Titulaire : Lionel DE BORTOLI - Titulaire : David BOSSON
SYNDICAT MIXTE DES GLIERES	- Titulaire : Yannick CADOUX - Suppléant : Catherine CLEMENCET
ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER (EPF 74)	- Titulaire : David BOSSON - Suppléant : Laurence AUDETTE
ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES	- Titulaire : Yannick CADOUX - Suppléant : Catherine CLEMENCET

La Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT)

Le 22 avril 2014, les 35 conseillers communautaires de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes élaient Gérard FOURNIER, Maire des Villard-Sur-Thônes, en tant que Président. Nous le félicitons et remercions pour cet engagement. Vous connaissez surtout les compétences en matière de gestion des déchets de votre communauté de communes, mais celles-ci sont très larges. Nous vous invitons à vous rendre sur le site <http://www.ccvf.fr/> pour les découvrir. Vous y trouverez également les comptes rendus des conseils communautaires.



Crédit photo: JP CHAVAS

Les compétences des communautés de communes changent et sont amenées à s'accroître dans les années qui viennent dans des domaines clés comme l'urbanisme, la mutualisation de services etc...

De nombreuses réunions en ce début de mandat ont permis de tracer avec tous ainsi qu'en bureau des maires quelques axes forts de développement souhaité. La volonté d'abord d'un plus grand *équilibre* dans la répartition géographique des installations sportives et culturelles, des espaces économiques, afin d'avoir une vraie *gestion de territoire*. La recherche de synergies ensuite, en mettant à profit *l'expérience des plus avancés*, par exemple en tourisme. Également le *développement de services* bénéficiant à toutes les communes (maison de retraite, etc...).

Nous avons voté le fait de ne pas augmenter le taux des taxes de la CCVT pour le budget 2014.

David BOSSON, 1er adjoint, et Laurence AUDETTE, Maire, sont les élus conseillers communautaires représentant la commune de Dingy-Saint-Clair dans ces instances. Catherine CLEMENCET est suppléante. Vous pouvez les contacter si vous souhaitez échanger sur un domaine particulier.

Le S.I.A.B.D.

Ce syndicat intercommunal regroupe les communes d'Alex, la Balme-de-Thuy et Dingy-St-Clair,

Géré en mairie de Dingy-Saint-Clair par Danièle DUPERRIER-SIMOND, il assure le rôle de Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) pour les 3 communes.

Il a pour missions obligatoires le contrôle périodique des dispositifs d'assainissement autonome ainsi que les contrôles de conception et de réalisation des nouvelles installations ou des dispositifs rénovés.

Ainsi, chaque permis de construire est soumis à la validation du SPANC qui, par le biais de son prestataire, le Cabinet Gilles NICOT, vérifie la conformité du dossier technique (application d'une filière règlementaire dans le respect de la carte d'aptitude des milieux) puis la conformité des travaux réalisés.

Le Comité Syndical renouvelé en avril dernier, a procédé à l'élection de Bertrand CADOUX, conseiller municipal à Dingy-St-Clair, en qualité de Président du SIABD, de Pierre BARRUCAND (représentant la Balme-de Thuy) et André BOCHET-CADET (représentant Alex) en qualité de vice-présidents.

Le SIVU Fier et Lac

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique FIER et LAC a été créé afin de protéger la ressource en eau potable disponible qui se situe sur le territoire de la Balme-de-Thuy, en aval de la zone d'activité de cette dernière.

Ce site est la deuxième ressource en eau potable, d'un point de vue quantitatif, après le lac d'Annecy, et étant donné son importance, il convenait donc de le protéger.

Le syndicat regroupe 9 communes que sont :

Alex, la Balme-de-Thuy, Bluffy, Les Clefs, Dingy-Saint-Clair, Menthon-Saint-Bernard, Talloires, Thônes et Veyrier-du-lac.

Lors de la réunion d'installation du comité syndical du 30 avril 2014, 5 vice-présidents ont été élus :

Patrick HERBIN (Alex), Pierre BARRUCAND (Balme-de-Thuy), Martial LANDAIS (Les Clefs), David BOSSON (Dingy-St-Clair) et Emmanuelle FOLLIN-ARBELET (Menthon-St-Bernard)

Les 9 communes, sous la présidence de Kamel LAGGOUNE (Maire de Bluffy), et des 5 vice-présidents, auront la charge de gérer convenablement et durablement cette ressource en eau potable, qui se révélera sans aucun doute, cruciale dans les prochaines années.

Nous remercions David BOSSON de s'engager auprès de ce syndicat pour porter notre volonté d'une attention continue à la qualité de l'eau en général.

70ème anniversaire de la résistance du Plateau des Glières

Le dimanche 6 avril 2014 au Mémorial de Morette

Un grand moment d'émotion pour cette cérémonie du 70ème anniversaire de la résistance du Plateau des Glières!

La mémoire d'un lieu et d'hommes ayant refusé que certaines idées fassent leur loi, le fait d'une solidarité des pays pour se battre contre l'oppression (des résistants d'Espagne, des Balkans entre autres participeront à cette résistance haut-savoyarde), le signe de passation grâce aux jeunes présents auront marqué les personnes présentes.

L'école Maurice Anjot que nous avons accompagnée en bus, emmenée par son directeur Jacques BASSET, participait avec 7 autres écoles du département aux chants de commémoration de l'événement et au fleurissement des tombes.

Les porte-drapeaux, dont Alain FAVRE, représentant de Dingy-St-Clair, étaient là et nous avons pu les saluer à la salle des fêtes de Thônes où se tenait un moment d'échange non moins chaleureux en fin de cérémonie. Le ministre de la défense Jean-Yves LE DRIAN y a fait un discours, et nous nous sommes assurés qu'il sache désormais où se situait Dingy-St-Clair sur notre jolie carte bordant le plateau des Glières!

Cela aura aussi été une rencontre informelle avec nombre d'élus locaux, départementaux, régionaux, députés et un moment de partage avec la population des environs venue nombreuse.



Cérémonie de l'Appel du 18 juin

Des élèves de l'école Maurice Anjot ont pu assister avec Madame le Maire, à la cérémonie de l'Appel du 18 juin qui s'est déroulée au Plateau des Glières.

La traditionnelle commémoration communale s'est déroulée quant à elle le vendredi 20 juin, en débutant dans la cour de l'école Maurice Anjot puis devant le monument aux morts avec tous les acteurs qui font perdurer le souvenir (article p. 8).



Contactez-nous!

Cérémonie du 11 Novembre 2014 :

À l'occasion du centenaire de la guerre 1914-1918, les personnes de Dingy-Saint-Clair ayant de la famille dont un des membres est « Mort pour la France » sont invitées à contacter la mairie afin de communiquer des anecdotes, photos des guerres et moments de vie vécus par ceux restés au pays au cours de ces épisodes tragiques.

Nous avons redonné une nouvelle jeunesse à notre monument aux morts et souhaitons une rencontre des générations autour de ce qui est une leçon à ne pas refaire .

Merci de votre venue.

La réforme des rythmes scolaires

Résultats du questionnaire auprès des parents

Voici une synthèse du questionnaire qui a été transmis aux familles au printemps dernier avec un taux de réponse de 87%.

Concernant l'accueil du matin de 7h30 à 8h30 :

Actuellement, nous avons 15 enfants en moyenne, et pour la prochaine rentrée environ 30 enfants.

Nouveauté :

L'accueil du mercredi matin.

Concernant la pause méridienne :

Actuellement, 110 repas en moyenne sont servis quotidiennement. Pour l'année prochaine ce chiffre reste stable.

Nouveauté :

Il y aura la possibilité de ramener son enfants de 12h50 à 13h00 (sieste pour les Petites et Moyennes Sections + accueil pour les Grandes Sections et CP). Ce temps sera gratuit (à l'essai pour la rentrée 2014).

Il y aura également un service de cantine le mercredi de 11h30 à 12h30.

Concernant l'accueil périscolaire du soir jusqu'à 18h30 :

Les enfants (une quarantaine) seraient récupérés par leurs parents à la sortie de l'école (résultats du questionnaire pour une sortie à 16h).

Nouveauté :

La Mairie proposera 45 minutes d'activités dès la sortie de l'école.

Les enfants non-récupérés par les parents iront en garderie.

10 à 15 enfants bénéficieront des activités du Foyer du Parmelan dès la sortie des classes les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Ce questionnaire n'était qu'une « photographie » des besoins.

Plusieurs familles ne connaissent pas encore leur organisation professionnelle pour la prochaine rentrée scolaire.

De plus, la majorité des nouveaux élèves de petite section n'ont pas reçu le questionnaire, il manque donc leurs réponses.

Cependant, il nous permet déjà de travailler plus efficacement sur les demandes des familles, le recrutement de personnel qualifié et la gestion des locaux.

Merci encore de votre participation !



Les 2 décrets font couler beaucoup d'encre et de nombreuses personnes, parents, enseignants, municipalité, s'interrogent sur la pertinence de cette réforme.

Cependant, nous devons appliquer la loi, et tenter de remettre l'enfant au cœur de nos préoccupations.

Nous avons essayé de limiter l'impact sur le portefeuille des familles, et de nous organiser au mieux avec les moyens qui sont propres à notre commune.

Les horaires d'école en attente de validation par l'Académie :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h30 à 11h45 et 13h45 à 15h45
Mercredi : 8h30 à 11h30

Afin de ne pas pénaliser les parents ne pouvant venir à 15h45, le premier 1/4 d'heure (15h45-16h00) sera gratuit (attention toutefois : inscription obligatoire en garderie).

Accueil de loisirs

Les mercredis de Tikouli

Il y a peu d'enfants, mais plein d'activités diverses et variées : balades, bricolages, fresques, sorties à l'écomusée, jardinage, ateliers culinaires, jeux, activités sportives et en juin 2 sorties à la piscine de Thônes...

NOUVEAUTE: L'année prochaine, le centre de loisirs ouvrira **uniquement** le mercredi après midi (car école le matin). Nous réfléchissons encore à l'accueil des enfants de Petite Section (la structure accueille actuellement les enfants de la Moyenne Section au CM2).

Les mercredis de



Ecole Maurice Anjot

Voyage à Paris du 18 au 22 mai.



Cette année, 37 enfants des classes de CM1 et CM2 ont fait le voyage, accompagnés de Mme CHENELAT, M. BASSET et 7 parents. Un programme de visites complet et bien préparé : la Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe, le Centre Pompidou, le Musée de l'Orangerie, le Musée des Invalides, la Conciergerie, la Sainte-Chapelle, le Musée d'Orsay, le Quai Branly, Versailles, le Louvre...

...Des images et des souvenirs plein la tête !

Nous souhaitons féliciter Jacques BASSET, moteur de ce voyage financé par de nombreux acteurs (l'école, l'APED, la mairie, le Conseil Général... et les enfants eux-mêmes investis dans le recueil de fonds).

Nous remercions tous ceux qui ont permis aux élèves de Dingy de réaliser ce projet, à la fois véritable développement culturel et expérience de vie en communauté.

Ecole Maurice Anjot

Devoirs...de mémoire

Les élèves de la classe de CM1-CM2 ont effectué durant toute l'année un **travail de mémoire important autour de la commémoration du 70^{ème} anniversaire de la libération du département.** Au mois d'avril, ils se rendaient au cimetière de Morette pour la cérémonie commémorative et y participaient activement au travers de leurs chants, textes et du fleurissement des tombes.

Grâce à leur professeur, ils ont découvert les événements des combats des Glières dans le cadre des apprentissages sur la seconde guerre mondiale. A noter également la rencontre qu'ils ont eue avec des anciens du village, qui ont pu leur transmettre les conditions de vie durant le conflit, ainsi que des anecdotes propres à notre village. Ils ont également visité le musée de Morette et assisté à cette occasion à une pièce de théâtre sur la vie d'une jeune fille durant cette période.

Ce travail de mémoire s'est terminé par une journée sur le Plateau des Glières, au cours de laquelle ils ont participé à des ateliers sur la vie des maquisards et à la cérémonie de commémoration de l'Appel du 18 juin en présence des officiels. Les chants des enfants ont résonnés avec une dimension toute particulière sur ce site, face au monument.

Le lendemain, après une nuit en refuge, ils ont emprunté le chemin du Capitaine Anjot, partant de Notre Dame des Neiges, pour rejoindre le plateau d'Ablon, puis le Col du Perthuis, pour descendre ensuite sur la Blonnière.

Laissant là le chemin du Capitaine Anjot, ils sont redescendus jusqu'à leur école.

Le vendredi 20 juin, en présence de Mme le Maire, de certains élus, de notre porte drapeau, les enfants de toute l'école ont repris les chants (El paso del ebro, le chant des partisans, les Allobroges et la Marseillaise), puis tous ensemble, nous nous sommes dirigé vers le monument aux morts pour respecter une minute de silence et déposer une gerbe à la mémoire de tous ceux qui se sont battus pour la France et pour la liberté.

Au travers des discours, de leur lecture, de leurs découvertes, les enfants ont beaucoup appris sur cette période terrible, mais capitale de notre histoire. Nous souhaitons que dans leurs parcours d'hommes et de femmes et en tant que futurs citoyens ils gardent en eux les valeurs portées par les résistants : la fraternité, la solidarité, le courage, l'égalité, le droit au respect et à la liberté pour tous.



Bientôt les vacances ...

Afin de terminer en beauté l'année scolaire, tous les élèves de l'école Maurice Anjot sont partis en randonnée mardi 1er juillet au lac de Peyre.

Journée magnifique durant laquelle les animaux étaient au rendez-vous, bouquetins, vautours fauves, choucard, tritons, grenouilles... les enfants ont pu observer tous ces animaux.

Un beau moment partagé avec leurs enseignants pour clore cette année scolaire déjà bien remplie. Merci aux enseignants de notre école pour leur investissement durant cette année écoulée.



Merci à Jacques BASSET...

Nous souhaitons remercier une fois de plus Jacques BASSET, directeur de l'école élémentaire ces trois dernières années pour tout le travail fait auprès des élèves.

Son dynamisme, son investissement, ses nombreux projets ont permis aux enfants de découvrir et d'apprendre de nombreuses choses, mais aussi des savoirs être essentiels à la vie en société.

Attentif à tous, il sait intéresser ses élèves dans la joie et la bonne humeur et ouvrir leur esprit au monde. Nous lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle école et bonne chance aussi à ses futurs élèves qui devront apprendre à le suivre !

Et bienvenue à...

Nous souhaitons la bienvenue à Pierre ARRAGUAIN, nouveau directeur de l'école élémentaire à la rentrée 2014.



Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Nos jeunes élus du CMJ sont toujours aussi dynamiques et foisonnent d'idées et de projets. Vendredi 6 mai, nous avons eu une première réunion pour présenter aux membres du CMJ la nouvelle équipe municipale et faire le point sur les projets en cours.

Les jeunes du CMJ sont les représentants des enfants de la commune, ils sont là pour porter leur parole et proposer des projets les concernant au travers de trois axes :

L'ENVIRONNEMENT, LE SOCIAL ET LE SPORT

Parmi les projets en cours :

Nous devons encore travailler avec eux sur leur proposition d'aménagements sportifs (mur d'escalade, tyrolienne), nos jeunes élus souhaitent aussi créer du lien entre les jeunes et nos anciens, peut être en partageant des moments de cours de cuisine, enfin l'aménagement de la place de notre village leur tient à cœur et leurs propositions et idées seront présentées lors d'un conseil municipal au cours duquel ils seront conviés.

Les évènements auxquels ils ont participé cette année :

Fête des mères :

Lors de leur conseil municipal du vendredi 13 mai, les enfants du CMJ ont travaillé sur des textes en l'hommage des mamans qu'ils ont pu lire vendredi 25 mai lors du pot en l'honneur des mamans (article p.10).

Journée du 28 mai :

La recette récoltée par le CMJ lors de la fête villageoise l'an dernier avait été offerte à l'association « LIVE » (Loisirs Identiques Vacances Ensemble).

Lors de la remise de cet argent il avait été convenu que les élus du CMJ puissent passer un moment avec les membres de l'association pour découvrir et essayer le matériel. Ce temps a pu être organisé lors de la soirée nocturne découverte du bord du Fier organisée par le Conseil Général. (Voir article « journée plaine du Fier » en p.14).

Election des nouveaux membres du CMJ :

Les membres du CMJ, au nombre de onze, sont élus pour deux ans, renouvelés par moitié chaque année. Les élus font partie des classes de CE2, CM1 et CM2. Les enfants de ces classes ont pu passer un moment à la mairie, afin de visiter les locaux, de rencontrer les employés et les élus et de faire connaissance avec les différents services. Le CMJ leur a été présenté par les enfants élus.

Suite à cela, les enfants ayant un projet ont pu se porter candidats et élaborer leurs projets, qu'ils ont présentés sous forme d'affiches. Les classes de CE2, CM1 et CM2 ont ensuite voté en mairie, dans les conditions réelles, pour les projets ou pour les candidats de leur choix. Nous félicitons tous les enfants pour leur investissement. Nous nous réjouissons également par le nombre de candidats (20) et par la richesse et la diversité des projets présentés.

Nous vous présenterons en détail les nouveaux élus et leur projet lors du prochain bulletin.



les enfants de l'élémentaire en visite dans les locaux de la mairie

Notez sur votre agenda deux rendez-vous importants pour le CMJ :

La fête villageoise, qui aura lieu le **dimanche 31 août 2014** durant laquelle les membres actuels et les nouveaux élus participeront pour tenir un stand afin de récolter des fonds pour une association.

Au programme : escalade et sensations fortes, au profit de l'association « Mayann Autisme et Vie »

L'inauguration d'Arthur et de la deuxième partie du skate-park, courant septembre, qui sera également l'occasion de réunir les élus sortant et les nouveaux élus pour la passation.

Manifestations communales

La Fête des mères



Vendredi 28 mai, profitant des derniers rayons du soleil, une cinquantaine de mamans de notre commune se sont retrouvées dans la cour du périscolaire pour partager un moment convivial.

Bien que cette fête fasse parfois polémique, car instaurée à un moment les plus sombres de notre histoire, nous tenons à maintenir ce moment de rencontre et de partage.

Après l'hommage rendu aux mamans de notre commune par Mme le Maire, ce sont les jeunes élus du CMJ qui ont lu des textes écrits ou choisis par eux.

Ils se sont investis totalement dans l'écriture de leur poème lors du dernier conseil municipal des jeunes.

Nous les remercions chaleureusement et les félicitons pour leur investissement. Leurs textes (ci-après) ont été très appréciés. La soirée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié.

Nous souhaitons également rappeler qu'au travers de la fête des mères, des valeurs différentes de celle défendues il y a 70 ans peuvent être véhiculées : égalité, respect, solidarité, amour... pourraient être les maîtres mots de cette fête.

Ce jour particulier, avec d'autres journées de célébration (fêtes des grands-mères, journée de la femme...), peuvent être l'occasion d'avoir une pensée pour toutes les mères et toutes les femmes du monde, notamment pour celles qui ne bénéficient pas des mêmes droits et des mêmes libertés que nous.

Ces droits sont précieux et ne sont jamais totalement acquis. Pour nous et pour toutes les femmes, nous devons être vigilantes.

Chanté par Ewen et Loïc

Maman,
Je dis maman mille fois par jour
Comme cela, sans y penser
Un petit mot tout simple d'amour
À celle qui m'a tant bercée
Je dis maman comme je respire
Comme cela sans y penser
Un petit mot qui veut tout dire,
Le premier que j'ai prononcé.

Texte de Mathéo et Samuel

La fête des mères, c'est comme une merveille
qui s'élève.
J'aime les mamans qui ont le cœur sincère.
Vous êtes jolies comme les environs de Dingy.
C'est votre fête aujourd'hui, vous les mamans
qu'on aime tant
Votre voix qui est si jolie, si adoucie, si
magnifique.
Vous la poésie de notre vie.

Poème de Juliette

« Le poème de mon cœur »
Les roses ne sont pas faites
pour être violettes même si
elles le sont,
Les poissons ne sont pas fait
pour voler, même s'ils le font,
La loi n'est pas faite pour être
injuste même si elle l'est,
Les mamans ne sont pas faites
pour être parfaites même si
elles le sont.

Poésie d'Elise et Halle

La fête des mères c'est sincère
Pour toutes les mères,
j'espère que vous allez passer
une belle journée en notre compagnie
Et que tout le monde sourit
Alors tout simplement
Bonne fête.

Concours communal du fleurissement

A vos plantations...

Avec le printemps est revenu le temps des fleurs.

Le conseil municipal a décidé de reconduire comme chaque année, le «concours des maisons fleuries» et de récompenser les personnes qui tout en s'investissant dans leur passion, participent à l'embellissement de la commune et des hameaux même les plus reculés.

Un grand merci pour votre investissement et tous à vos pots et jardinières, **en pensant bien sûr à récupérer l'eau de pluie ou autre pour vos arrosages quotidiens...**



A noter : Cette année, La CCVT ne sera pas partie prenante dans le concours du fleurissement des communes de la vallée.

Réunion des présidents d'associations

Organisation...

Catherine MARGUERET est coordonnatrice des associations.

Une réunion avec les différents présidents d'associations s'est déroulée fin juin afin de partager les réflexions de chacun concernant le fonctionnement et les travaux éventuels dans la salle d'animations ainsi que les besoins spécifiques de chaque association (dates d'animations...).

Suite à la réforme scolaire du gouvernement, une organisation importante doit être mise en place. Merci aux différentes associations d'avoir pris en compte ces changements dans leur fonctionnement lors d'un échange le 16 mars dernier en mairie.

Nos associations sont nombreuses et très actives à Dingy-Saint-Clair. Elles sont en grande partie la vie du village et il est important de continuer leur pérennité en les soutenant.

Nous adressons un grand bravo à nos associations toujours aussi dynamiques, qui ont encore ces derniers mois, agit pour amuser petits et grands (Dingo Trail des familles de l'APED, Tournoi de foot contre la leucémie du Football Club de Dingy, Fêtes du village de Dingy-En-Fêtes... et toutes les autres associations qui ne sont pas nommées ici mais qui sont tout aussi actives.

Hommage à Maurice CHARVET...

... qui s'en est allé le 22 mai dernier. Il s'est investi durant de nombreuses années pour notre commune, au travers de plusieurs associations, avec sa formidable énergie, son grand cœur et sa capacité de partage dans la joie et la simplicité.

FORET

La forêt communale de Dingy

Pour l'exploitation de notre forêt, nous sommes épaulés par les services de l'ONF.

Notre garde forestier, Pierre ABEL, établit chaque année un programme prévoyant les travaux suivants :

- ☼ entretien des pistes existantes, création de nouvelles pistes en vue de l'exploitation de parcelles, petits entretiens : élagages, plantations et enfin des coupes de bois.

Les coupes de bois vendues sur pied permettent à la commune d'avoir des revenus non négligeables.

Pour cette année, les travaux programmés prévoient entre autre :

- ☼ La création de la route forestière du Pleureau pour un coup estimé de 68 000 €.

Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offre et c'est l'entreprise MITHIEUX qui a obtenu ce marché.

Les travaux initialement prévus en 2015 ont pu être réalisés pour la première partie (façonnage de la piste) dès le mois de juin 2014 et devront être terminés en juillet (broyage).

- ☼ L'entretien de pistes existantes : chemin rural du Fournet, piste du Parmelan, route forestière de Tête Noire.

- ☼ L'exploitation par câble des parcelles 49 et 50.

D'autres travaux décidés lors du précédent programme ont été réalisés en mai par l'entreprise LAFRASSE ET FILS :

- ☼ La création de la piste d'Ablon
- ☼ L'extension de la piste du Lachat, avec création d'une aire de retournement.



Entrée de la piste du Pleureau



Pierre Abel, agent ONF et André Lafrasse, lors des travaux de la piste d'Ablon

Le saviez-vous?

Avec une superficie de 1400 hectares, la forêt de Dingy-Saint-Clair est l'une des plus importantes de notre département, tant par sa superficie que par la quantité de bois exploité.

AGRICULTURE

Les alpages du Perthuis et Ablon

Notre commune possède ces deux alpages loués à des exploitants agricoles : l'alpage du Perthuis et celui d'Ablon.

Cette année, le bail de location de l'alpage d'Ablon a été renouvelé pour une période de 9 ans.

C'est Pascal Barrucand, exploitant de cet alpage depuis plusieurs années qui continuera donc de monter ses vaches sur ce plateau.

Afin d'améliorer les conditions de vie sur les alpages, la commune prévoit chaque année des travaux d'entretien ou de création.

Cette année, un nouveau réservoir d'eau de 8 m³ a été installé afin d'alimenter les bassins des animaux et le chalet. Ces travaux ont été réalisés en même temps que la piste forestière par la même entreprise.



réservoir installé sur l'alpage d'Ablon

ENVIRONNEMENT

Le temps des randonnées...

Les beaux jours reviennent et avec eux, le temps des randonnées en montagne. Pour que tout ce passe au mieux pour les randonneurs, mais aussi pour les alpagistes et leurs troupeaux, voici quelques règles de sécurité et de savoir vivre à respecter :

- ☼ Avant de partir, consultez la météo et surtout ne prenez pas de risque en cas de prévision d'orages. En montagne, le temps change vite et les orages peuvent être soudains et violents.
- ☼ Ne surestimez pas vos capacités et surtout celles de vos enfants. Une petite randonnée dans de bonnes conditions vaut mieux qu'un long périple trop difficile.
- ☼ Prévoyez des vêtements adaptés aux conditions climatiques et à la température, pratiques à quitter lors de la montée. Mettez toujours dans votre sac un habit chaud, les températures en montagne peuvent être basses.
- ☼ Pensez à mettre dans votre poche de petits encas pour reprendre des forces au cours de la randonnée.
- ☼ Prévoyez également suffisamment d'eau, en effet, on ne trouve pas toujours de quoi remplir sa gourde.

Une fois arrivés sur un alpage, lisez avec vos enfants les panneaux et respectez ces règles de bon sens :

- ☼ Rempportez vos détritrus. L'herbe est précieuse, circulez et stationnez sur les chemins tracés.
- ☼ Les clôtures sont nécessaires, refermez-les après votre passage.
- ☼ Tenez votre chien en laisse, il peut effrayer le troupeau.

Ainsi chacun pourra au mieux profiter de notre magnifique patrimoine et observer la faune et la flore si riches de notre région.

Le saviez-vous?

De nombreuses plantes sont protégées au niveau régional ou national, il existe divers degrés de protection, les plantes étant classées par liste, dans le doute, mieux vaut ne pas les cueillir et en profiter dans leur milieu naturel.

En France, c'est le code de l'environnement qui a repris dans son article Art. L. 411-1. - / un ancien article (L211-1) du Code rural (issu de la loi du 10 juillet 1976) interdisant : « La destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage, la cueillette ou l'enlèvement de végétaux de ces espèces, de leurs fructifications ou de toute autre forme prise par ces espèces au cours de leur cycle biologique, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur mise en vente, leur vente ou leur achat, la détention de spécimens prélevés dans le milieu naturel »

Ci-contre, quelques plantes que vous pourrez observer et photographier :

- 1 : Gentiane de printemps « *Gentiana verna* »
- 2 : Gentiane de Koch (*Gentiana kochiana*)
- 3 : Ancolies
- 4 : Orchidées (*Dactylorhiza incarnata*)



Journée découverte plaine du fier

Vendredi 28 mai, a eu lieu une journée « découverte de la plaine du Fier ».

Cette manifestation, à l'initiative du Conseil Général, permet au public de venir découvrir la richesse de cet Espace Naturel Sensible. Durant la journée, des ateliers tenus par des animateurs de la FRAPNA (Fédération Rhône Alpine de Protection de la Nature), de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et de l'écomusée du bois et de la forêt de Thônes ont permis de jouer en découvrant les espèces présentes sur le site.

Un parcours agrémenté de questions était également possible en autonomie.

Le soir venu, une ballade nocturne était proposée.

Au programme : découverte de la faune locale et essai du matériel de l'association LIVE (encart ci-contre)

La faune des bords du fier



le triton alpestre présent dans les lacs de montagne

Le Conseil Général a acquis les terrains du lit majeur du Fier, afin de préserver un espace naturel ayant pour but la conservation des espèces, mais également pour conserver une zone mobile du Fier, afin de prévenir tout risque de débordement en aval. Ainsi cette zone sert notamment de couloir de passage pour les animaux (mammifères et oiseaux) et de zone de reproduction pour des espèces sensibles. La thématique particulière de la soirée étant les amphibiens, nous avons donc appris les différentes espèces présentes et les différences entre les deux grandes familles d'amphibiens.

Les anoures (sans queue) regroupant crapauds et grenouilles et les urodèles avec queue) regroupant les tritons (non présents sur ce site) et les salamandres.

Merci donc aux animateurs passionnés qui nous ont transmis, non sans humour, un peu de leurs savoirs.

Merci également aux membres de l'association LIVE qui permettent aux personnes handicapées de pratiquer des loisirs aux côtés des valides, contribuant ainsi à leur intégration et permettant un autre regard sur le handicap.

Leur initiative permet de mieux vivre ensemble et de concrétiser des valeurs que nous souhaitons défendre :

l'entraide, l'égalité, la solidarité, le partage.

Nous avons découvert lors de cette soirée trois types de véhicules :

☼ **Le Quadrix Axess** : fauteuil de déplacement électrique qui permet de se balader, en toute autonomie, dans les espaces naturels sur des chemins de randonnée de faible dénivelé.

☼ **L'Hippocampe** : fauteuil tout terrain multi-activités, qui permet, avec l'aide d'une tierce-personne, de rendre accessible des terrains difficiles comme les chemins enneigés, ensablés et les chemins de randonnées.

☼ **Le déambulateur tout terrain** : apporte une aide aux personnes ayant des difficultés à se déplacer. Ses roues décalées permettent le déplacement sur des chemins caillouteux.

Sources: Site <http://www.live-loisirs-nature-adaptes.fr>



les différents véhicules permettant aux personnes ayant un handicap de se déplacer sur des chemins pédestres

Les enfants du CMJ ont pu tester le Quadrix Axess, mais au-delà du jeu que cela peut représenter pour eux, cela a été également un moment de partage en toute simplicité.

Nous donnons rendez-vous l'an prochain à tous ceux qui intéressés, n'ont pas eu la chance de pouvoir s'inscrire à cette soirée faute de place.

Loisirs Identiques Vacances Ensemble

Créée en 2010 par Anne Thiebaut, cette association a pour objectif de permettre aux personnes handicapées et à leur famille de vivre ensemble leurs loisirs et leurs vacances au-delà du handicap.

« Partager avec elles, les joies, les émotions, les ressentis qu'offrent une descente de ski, une balade en montagne, une partie de pêche ou toute autre activité de pleine nature qui font la réussite de nos moments de détente, quel bonheur pour leurs familles et amis ! ».

Tels sont les objectifs de l'association, qui, pour les atteindre :

- prend en charge le surcoût lié à l'handicap par **l'acquisition et la mise à disposition de matériels adaptés à l'autonomie de la personne** ;
- **organise des sorties** pour répondre à des demandes individuelles ou de groupes, **de vacanciers en séjour** dans la vallée ou **de personnes handicapées résidentes dans le canton**, que le handicap soit mental, moteur, sensoriel ou lié à l'âge ;
- assure la prise en charge de la **formation des accompagnateurs-pilotes** ;
- se propose comme **référent** dans la réalisation d'infrastructures accessibles ;
- favorise le **réseau et les partenariats de proximité**.

Sources: Site <http://www.live-loisirs-nature-adapttes.fr>

Sortie Parmelan du samedi 28 juin

Samedi 28 juin devait avoir lieu une montée au Parmelan par le chemin de l'Anglette organisée par le CAF d'Annecy et ayant pour but la montée d'une quarantaine de personnes handicapées en géoélette.

A cause d'une météo menaçante cette sortie n'a pu avoir lieu.

Plusieurs membres du conseil municipal avaient souhaité s'associer à cette belle journée d'échange et de solidarité.

Nous prenons donc rendez-vous l'an prochain.



AGIR POUR TOUS

Le tri de vos bouchons!

Un geste pour l'environnement mais pas seulement

Pour ceux qui ne l'aurait pas vu, un container destiné à la récupération de bouchons plastiques et lièges en tout genre (**bouteilles de lait, d'eau, de boissons gazeuses, de sirop, de jus de fruit, huile, vinaigre, vin, café, chocolat, lessive, assouplissant, détergent, dentifrice, shampoing, gel douche, médicaments, etc...**) est à votre disposition devant la déchetterie, au même endroit que les containers de tri papiers, verres, déchets ménagers....

Cette collecte est faite au profit de l'association **Les Bouchons 74** (association départementale loi 1901 reconnue d'intérêt général depuis 2013)dont le siège et le local principal de tri sont situés à Duingt.

Cette association s'est donnée pour mission de collecter, acheminer, trier et expédier les bouchons en plastique et liège, en vue de leur recyclage par une entreprise spécialisée.

Cela permet de récupérer des fonds, pour financer des actions en faveur de personnes en situation de handicap, tout en participant à la réduction des déchets.

Plus d'informations : www.bouchons74.org

Alors n'hésitez plus et triez vos bouchons!



Nuisances sonores

Vos voisins vous disent MERCI!

En ce début de période estivale ou les pelouses, les arbres... poussent à tout va, ou la tondeuse, le taille-haie et les divers outils de bricolage font appel à vous les soirs et week-end pour tondre, poncer, tronçonner... il vous est rappelé que pour garder de bonnes relations de voisinage, des horaires spécifiques sont imposés par **arrêté préfectoral n° 324 DDASS / 2007**.

En effet, beaucoup de personnes semblent l'ignorer, mais ce type de travaux bruyants ne peuvent être pratiqués que:

- ☼ **Les jours ouvrés : 8h00 - 20h00**
- ☼ **Les samedis : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00**
- ☼ **Les dimanches et jours fériés : 10h00 - 12h00**

Merci à toutes et tous de penser aux oreilles et à la tranquillité de votre prochain.

URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La commune de Dingy-Saint-Clair dispose actuellement d'un plan d'occupation des sols (POS) qui a été approuvé le 30/11/1999.

Depuis, deux modifications ont été réalisées, le 01/03/2001 et le 17/12/2004.

La Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT) a prescrit l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) le 22/02/2002, qui a été approuvé par la CCVT le 24/10/2011.

L'utilité d'un SCoT est d'avoir une vision globale sur l'ensemble du territoire, de faire un diagnostic et un état de l'environnement afin de déterminer les orientations thématiques que sont :

- ☼ la préservation du patrimoine,
- ☼ le développement urbain,
- ☼ la préservation des ressources naturelles,
- ☼ la lutte contre les nuisances,
- ☼ permettre au territoire de maintenir un taux d'emploi suffisant,
- ☼ promouvoir le tourisme,

Parallèlement au SCoT, la CCVT a décidé l'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) qui a été approuvé le 12/12/2011.

Le PLH est un document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat.

Ces documents qui sont supérieurs au plan d'urbanisme s'imposent à celui-ci. Il convenait donc, dans un souci de conformité, de réviser notre document d'urbanisme et c'est pourquoi un Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été prescrit le 29/04/2010. Le cabinet « Triangle », domicilié à Macon, a été retenu pour l'élaboration du document.

En février 2014, le document a été « arrêté », cela veut dire que le projet d'urbanisme a été considéré comme terminé par les élus et les différents services (État, Conseil Régional, Conseil Général, Chambre de l'agriculture, Chambre des commerces, SCoT, etc...) ont alors émis leur avis sur ce document.

La Commission Départementale Nature Paysage (CDNPS), présidée par M. le Préfet, a émis un avis négatif sur le zonage de la zone artisanale des bords du Fier.

La Commission Départementale de la Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA), présidée également par M. le Préfet a émis un avis négatif sur la document d'urbanisme qui est, d'après lui, trop consommateur d'espace agricole.

Les services de l'Etat ont également émis un avis négatif pour les deux motifs ci-dessus.

Les corrections du futur document d'urbanisme qui nous sont donc imposées nous obligent à un remaniement conséquent de l'ensemble du dossier et nous contraignent d'annuler le précédent arrêté.

Le document sera donc modifié, débattu au sein du conseil municipal et enfin le projet d'urbanisme sera présenté en réunion publique en fin d'année ou en début d'année prochaine.

TRAVAUX

Alimentation en eau potable

Programme 2014

Hameau de Chesseney :

Le chef-lieu est alimenté principalement par le captage du Fournet, qui se déverse dans le réservoir de 500m³ des Curtils.

Ce captage, d'origine karstique, à un fort débit mais trouble en période pluvieuse et nécessiterait de by-passer le réservoir (ne pas l'alimenter) lors de fortes périodes de turbidité.

Pour palier ce manque d'eau ponctuel, il a été décidé de relier le réseau de Chesseney à celui du chef-lieu.

Le captage qui alimente le réservoir de Chesseney a un débit constant et une eau qui est toujours de bonne qualité.

La liaison entre les deux réseaux ne peut se faire par la départementale, le terrain connaissant de forts mouvements, des ruptures de canalisations seraient alors à craindre.

C'est donc en passant dans le chemin rural et naval de la départementale que se fera la liaison entre les deux réseaux.

Les travaux sont envisagés dans le courant de l'automne.

Hameau de Cornet :

Le réseau de Cornet, qui date de 1932, connaît fréquemment des ruptures. De surcroît, la canalisation se situe principalement sur des terrains privés. La prochaine tranche de travaux consistera à renouveler environ 450 ml de conduite en diamètre 100 mm en restant au maximum sur le domaine public. Afin de rester dans l'enveloppe allouée, seule la moitié des travaux sera réalisée en 2014, l'autre moitié fera l'objet d'une tranche de travaux en 2015. Les travaux seront réalisés en fin d'année.

Programme 2015

Hameau de Nanoir :

Une problématique importante de notre réseau est le secteur du Nanoir qui connaît des problèmes de pression l'été lors de fortes consommations.

Le réservoir de 50 m³ du Nanoir était auparavant alimenté par la source « Fontaine Bullier » située le long du Fier.

Etant difficile à protéger, il a été décidé, il y a une quinzaine d'années, d'abandonner provisoirement cette ressource et d'alimenter Nanoir depuis le réseau du chef-lieu par l'intermédiaire d'une conduite PEHD DN 60mm qui passe par la Voie Romaine.

Ce réseau adduction/distribution mérite aujourd'hui d'être amélioré et c'est pourquoi nous avons lancé une étude pour refaire, dans un premier temps, une distribution en fonte DN 100mm depuis le réservoir 50m³ jusqu'à l'exploitation agricole « Contat ». Ces travaux, si nous pouvons avoir les subventions, seront réalisés dans le courant de l'année 2015.



RESEAU GENERAL :

Parallèlement, nous avons demandé à notre bureau d'étude de faire une analyse de tout les réseaux d'eau potable de la commune.

Après avoir installé des appareils enregistreurs sur les poteaux incendie aux différents points critiques de notre réseau, le bureau d'étude sera en mesure de nous indiquer les différences de pression et de débit afin de nous permettre d'envisager, à long terme et en plusieurs tranches, la réfection du réseau d'eau potable et son incidence sur le prix du mètre-cube de l'eau.

Le saviez-vous?

Remplissage des piscines

Afin d'éviter les problèmes de perturbation sur le réseau d'eau potable, la baisse des niveaux dans les réservoirs et le manque de pression chez les particuliers, tout remplissage de piscine d'un volume supérieur à 5m³, doit faire l'objet d'un signalement préalable en mairie.

Afin d'éviter des dysfonctionnements du réseau d'eau, ces remplissages seront planifiés et autorisés de nuit.

Le rejet des eaux de piscines...

Le rejet des eaux de piscines, en particulier les vidanges de bassins est interdit dans le **réseau public d'assainissement** conformément au décret n°94-469 du 3 juin 1994 relatif à la collecte et au traitement des eaux usées (article 22).

Seules les eaux de filtre des piscines seront raccordées au réseau d'eaux usées.

Les rejets issus des piscines (eaux de bassin) doivent être raccordés **au réseau d'évacuation des eaux pluviales** et faire l'objet d'un **traitement préalable de stabilisation du chlore**.



BATIMENTS COMMUNAUX

Visite du conservateur délégué des antiquités et objets d'art à l'église St-Etienne



Eglise St-Etienne

A l'initiative de M. Benoît BERGER, conservateur délégué des antiquités et objets d'art, une visite de l'église St-Étienne et de la Chapelle-St-Clair a été organisée le jeudi 22 mai dernier.

Étaient présents, outre la commission travaux du conseil municipal (Élodie FAVRE, adjointe, Steve DUNAND-CHATELLET, Lionel DE BORTOLI, conseillers), Monique CLAVEL (conseillère commission finances), Jérôme BOUCHET du Diocèse, Michel LAGRANGE du conseil paroissial, Bernard CADOUX, gardien de l'église St-Étienne et Jean-François BRUGEL, gardien de la chapelle St-Clair.

C'est ainsi que nous avons découvert pour certains ou redécouvert pour d'autres les trésors de notre commune :

- ☀ Le chœur de l'église date du XV^{ème} siècle.
- ☀ Les vitraux dateraient eux, du XVI^{ème}.

Après avoir été vendus au Musée d'Annecy en 1880, ils ont été réinstallés et classés monuments historiques en 1942 grâce au conservateur délégué des antiquités et objets d'art de l'époque, M. André JACQUES.

Tous les objets répertoriés ont été minutieusement étudiés (photos, mesures, examen à la loupe) à commencer par les fonds baptismaux de l'église datant du IV^{ème} siècle.



Chapelle Saint-Clair



Chapelle de la Blonnière

Sur proposition de la commission travaux, un détour a été fait par la chapelle de la Blonnière, que M. Benoît BERGER a trouvé intéressante.

Après deux heures de visite et quelques conseils, chacun a pu constater que rien ne manquait.

Cette visite a permis aussi d'échanger avec les différents intervenants et de faire un point sur les travaux à entreprendre sur ces trois bâtiments.

Un rapport détaillé reprenant l'inventaire des objets et les préconisations d'entretien a été envoyé par M. Benoît BERGER en mairie.

Une nouvelle visite a eu lieu le jeudi 3 juillet avec Messieurs Joël SERRALONGUE, responsable du service archéologie et patrimoine bâti du Conseil Général et Stéphane DESGEORGES, architecte du patrimoine au CAUE en présence d'Élodie FAVRE et Monique CLAVEL.

Une analyse rapide de l'état des bâtiments et des conseils techniques ont été donnés en vue de programmer des travaux de réfections nécessaires sur ces édifices.

Budget dépenses 2014

Nous nous étions engagés à une grande transparence sur les éléments budgétaires et les dépenses de la commune.

Élus le 23 mars, nous avons voté le budget le 25 avril 2014 en conseil municipal : vous trouverez le détail (dépenses et recettes) sur les tableaux d'affichage et sur le site internet mairie www.dingystclair.fr

Ci-après les dépenses budgétées et réalisées à date du 3 juillet 2014 par rapport à ce budget. Nous vous rappelons que la commune de Dingy -Saint-Clair gère 4 budgets autonomes : budget principal (ou général) , budget de l'eau, budget assainissement, budget forêt.

Les choix principaux :

Budget principal (BP):

Notre choix a été de prendre en compte une partie des surcoûts de la réforme des rythmes scolaires en n'augmentant pas les tarifs des services périscolaires.

Nous avons provisionné pour des travaux de bâtiments et de voiries, ceux-ci seront entrepris comme annoncé, à savoir seulement une fois l'étude d'ensemble du chef-lieu réalisée.

PRINCIPAL			budgété	réalisé	% réalisé
fonctionnement	dépenses		1 267 610 €	454 564 €	36%
investissement	dépenses		646 068 €	100 919 €	15%
		TOTAL	1 913 678 €	555 484 €	29%

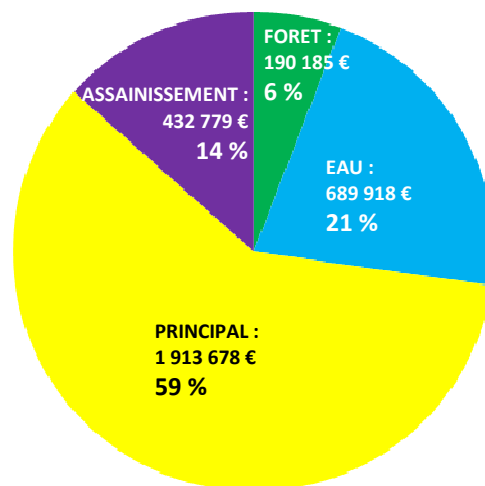
Détails des dépenses de fonctionnement BP :

Chapitre	Libellé	Budgété
011	Charges à caractère général	431 110 €
012	Charges de personnel	437 000 €
014	Atténuations de produits	18 000 €
023	Virement à la section d'investis.	137 000 €
042	Opérations d'ordre entre section	41 000 €
65	Autres charges gestion courante	145 000 €
66	Charges financières	56 000 €
67	Charges exceptionnelles	2 500 €
Total des dépenses de fonctionnement budgétées		1 267 610 €
Dépenses réalisées au 3 juillet 2014		454 565 €
Dépenses réalisées en %		36 %

Détails des dépenses d'investissement BP :

Chapitre	Libellé	Budgété
16	Remboursements d'emprunts	71 000 €
20	Immobilisations incorporelles	23 200 €
204	Subventions d'équipements versés	172 000 €
21	Immobilisations corporelles	16 868 €
23	Immobilisations en cours	336 000 €
27	Autres immobilisations financières	27 000 €
Total des dépenses d'investissement budgétées		646 068 €
Dépenses réalisées au 3 juillet 2014		100 919 €
Dépenses réalisées en %		15,6 %

BUDGET 2014 (dépenses prévisionnelles de fonctionnement et d'investissement)



Budget eau :

Afin de prendre en compte la vétusté du réseau d'eau , nous avons décidé d'investir plus massivement sur la gestion et le renouvellement du réseau (Cornet-Poussy, liaison Chessney chef-lieu, études et diagnostic ...).

Le prix de l'eau sera néanmoins inchangé à compter de septembre 2014.

EAU			Budgété	réalisé	% réalisé
fonctionnement	dépenses		217 000 €	13 629 €	6%
investissement	dépenses		472 918 €	45 577 €	10%
		TOTAL	689 918 €	59 206 €	9%

Budget assainissement :

Nous avons financé la deuxième tranche du réseau Planchin et à Chavenettes, une troisième tranche est également budgétée.

ASSAINISSEMENT			budgété	réalisé	% réalisé
fonctionnement	dépenses		132 056 €	26 041 €	20 %
investissement	dépenses		300 723 €	157 535 €	52 %
		TOTAL	432 779 €	183 576 €	42%

Budget forêt :

Celui-ci est équilibré et inclut l'élargissement de la piste du Pleureau et par conséquent favorise des recettes ultérieures.

FORETS			budgété	réalisé	% réalisé
fonctionnement	dépenses		86 450 €	12 516 €	15 %
investissement	dépenses		103 735 €	-	-
		TOTAL	190 185 €	12 516 €	7 %

Pour l'ensemble de ces budgets, les recettes viennent bien entendu équilibrer les dépenses, tout en ayant voté 0% d'augmentation des taux des taxes locales pour 2014.

Une semaine avec...

Le service technique municipal

**Jean-Paul MATELON et Alexandre Lagrange,
2 agents à temps plein, qui ne chôment pas !**

Jean-Paul MATELON, agent de maîtrise, charpentier de métier, travaille pour la commune depuis 1996 et Alexandre LAGRANGE, adjoint des services techniques, le seconde avec diligence depuis 2002.

Ils disposent d'un vaste local technique depuis 2000.

Chaque jours de la semaine, de 7h00 à 17h00, ils sillonnent notre belle commune à bord de leur camion plateforme et de leur mini-tracteur, leur permettant d'accéder en tous lieux d'interventions :

Petit aperçu de la diversité des travaux, tâches courantes :

- ☼ Fleurissement communal, arrosage
- ☼ entretien du terrain de foot (tonte)
- ☼ entretien du cimetière
- ☼ Entretien de l'agorospace,
- ☼ entretien courant des bâtiments (écoles, église, cantine, salle des sociétés, mairie, périscolaire, vestiaires du foot, logements communaux...)
- ☼ aide matérielle aux associations (banderoles, barrières, tables...)
- ☼ suivi journalier des réservoirs d'eau potable via la télégestion (fonctionnement des UV..),
- ☼ suivi hebdomadaire des consommations par relevé dans les 7 réservoirs communaux ;
- ☼ nettoyage annuel des réservoirs (karcher, brosse, chloration) ; localisation, coordination et réparation des fuites avec les entreprises locales
- ☼ relevés annuels de tous les compteurs d'eau pour facturation

Ressources humaines

Du nouveau aux services périscolaires

Sans directeur périscolaire depuis le début de notre mandat, nous avons palié ce manque grâce au directeur de l'école Maurice Anjot qui a bien voulu assurer l'intérim et que nous remercions.

Pour cette nouvelle rentrée scolaire, Céline KRIEG, **directrice et coordonatrice du service périscolaire**, diplômée d'un brevet d'éducateur sportif vient d'être recrutée après 10 ans de fonctions dans un poste similaire.

Ce poste permettra une gestion groupée et optimisée du service périscolaire (temps au devoirs, activités, informations, inscriptions, budgétisation des projets, demandes de subventions).

Bénédicte THERY, diplômée en cuisine et forte d'une expérience reconnue, rejoindra Thierry CEDOZ à la cantine. Elle sera **responsable de la restauration scolaire**, permettant ainsi de continuer à proposer aux enfants, des

Afin de permettre à chacun de connaître les missions spécifiques propres à chaque agent communal, nous avons décidé de consacrer un article sur le personnel dans chaque bulletin municipal. Nous démarrons donc ce bulletin avec le service technique municipal.

- ☼ relevés occasionnels lors de départs
- ☼ suivi hebdomadaire de la STEP (contrôle, nettoyage..), faucardage annuel des roseaux
- ☼ pose et dépose des illuminations de Noël.
- ☼ déneigement des écoles et accès aux bâtiments communaux, entretien courant de voirie...

Et de plus gros chantiers :

- ☼ travaux au chalet d'alpage d'Ablon
- ☼ construction de l'annexe des vestiaires du foot et du chalet d'accueil du stade
- ☼ isolation, aménagement de la cuisine et des sanitaires de la salle des sociétés
- ☼ construction d'un local de rangement derrière l'Espace Animation
- ☼ rénovation de l'accueil « mairie »
- ☼ aménagement du local paramédical et des logements communaux....

Normal et évident que vous les voyiez passer de multiples fois devant chez vous au vu de l'étendue du territoire communal et de la diversité de leurs tâches !

Ils sont les garants de notre bien-être et de notre sécurité !

Le service technique, c'est aussi :

- des astreintes de nuit, week-ends et jours fériés pour les urgences du réseau d'eau notamment!
- le travail, quelles que soient les conditions météo

repas équilibrés, incluant 1 repas bio par semaine, tout en étant vigilante aux coûts de revient de la restauration en cohérence avec d'autres services de qualité similaire.

D'autres agents poursuivront ailleurs leur projet professionnel et nous **tenons à les remercier chaleureusement pour leur investissement au sein de la commune:**

- Véronique BIGNARDI , après 10 années à la cantine de Dingy, vogue vers un projet personnel en tant qu'indépendante et nous lui souhaitons pleine réussite;
- Véronique MOUYSET aura privilégié les liens du cœur et rejoint son conjoint en mutation,
- Cécile SOGAN et Agnès FREJACQUES ont elles aussi encadré les enfants cette année et nous leur souhaitons bonne continuation pour la suite.

On vous répond en cas d'urgence

Hors des horaires d'ouverture de votre mairie, si vous rencontrez un problème :

Alimentation en eau, fuite...

Contactez: Jean-Paul MATELON 06 07 09 52 91 ou Alexandre LAGRANGE 06 81 63 55 24

Elu : David BOSSON 06 42 47 27 94

A l'Espace Animation

Contactez : Marie-Joe AVRILLON 06 89 43 23 07

Elu : Yannick CADOUX 06 29 70 72 56

Autres problèmes

Contactez en cas d'urgence avérée (écoulement de boue...) : Mme le Maire 07 78 41 75 62 ou David BOSSON 06 42 47 27 94

Rappel des numéros d'urgence :

Gendarmerie de Thônes : 04 50 02 00 24

Police-secours : 17

SAMU : 15

Sapeurs-pompiers : 18

Appel d'urgence européen : 112

Mise en place de nouveaux services communaux

Paiement de certaines factures par Internet :

Pour les personnes qui n'ont pas encore opté pour le prélèvement automatique, un service de paiement en ligne va permettre aux usagers de régler leurs prochaines factures par carte bancaire sur internet, via le site

tipi.budget.gouv.fr
Titres payables sur internet

<https://www.tipi.budget.gouv.fr>

Il s'agit d'une passerelle sécurisée développée par la Direction Générale des Finances Publiques.

Seront concernées dans un premier temps, les factures d'eau potable et d'assainissement, puis progressivement les factures des services périscolaires et divers.

La mention « vous pouvez régler cette dette par internet » sera clairement portée sur la facture, avec les références nécessaires à l'enregistrement de votre règlement.

Modalités de facturation afin d'étaler vos paiements :

Pour les administrés raccordés à l'assainissement collectif, les redevances d'assainissement ne figureront plus sur la facture d'eau potable comme actuellement, mais donneront lieu à une facture spécifique (« assainissement collectif »), sur la base de l'index relevé par les services techniques dans l'été.

Le planning de facturation est le suivant :

Avril-mai : facture d'acompte d'eau potable d'un montant de 50% de la facture annuelle précédente, si celle-ci était supérieure à 150 euros.

Octobre : facture annuelle d'assainissement (redevables concernés par le collectif) sur la base de l'index de consommation d'eau potable relevé au compteur dans l'été.

Novembre : facture annuelle d'eau potable sur la base du même index relevé au compteur, avec déduction de l'acompte le cas échéant.

Mise en place de nouveaux services extra-communaux

La Régie d'électricité de Thônes vous informe par SMS



La RET a mis en place un nouveau service : l'envoi d'un SMS en cas de coupure d'alimentation électrique due à une panne ou pour des travaux programmés.

Un SMS est envoyé aux personnes concernées et ayant communiqué leur numéro de portable à la régie, lors d'une panne sur le réseau électrique ou d'une coupure préprogrammée pour des travaux, dans le but de les informer.

Afin de pouvoir bénéficier de ce service, il suffit de communiquer votre numéro de téléphone portable à la RET :

Soit par téléphone au 04.50.32.17.16, soit sur le site internet de la régie, à la page www.ret.fr

Ce service de téléphone ne servira en aucun cas pour des démarches commerciales. Par contre, vous pourrez recevoir des messages de la RET concernant la gestion de votre compte ou de votre facture.